
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 12 juillet 2008

**Tous les services destinés aux animaux domestiques
sont maintenant offerts sous un même toit à Edmonton**

Edmonton, Alberta – Les Services des animaux de la ville d'Edmonton bénéficieront de l'appui des gouvernements fédéral et provincial pour concevoir et construire une nouvelle installation de services animaliers écoénergétique.

L'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Naresh Bhardwaj, député provincial d'Edmonton-Ellerslie, ont annoncé un investissement fédéral-provincial conjoint de 2,8 millions de dollars dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Chaque propriétaire d'un animal domestique se réjouira de la construction de ce nouveau grand centre de services animaliers écologique, a déclaré la ministre Ambrose. Les nouvelles installations offriront d'importants services aux résidents qui utilisent les ressources du centre de services animaliers ainsi qu'à leurs animaux ».

La contribution fédérale-provinciale contribuera à la conception et à la construction du nouveau centre de services animaliers d'Edmonton. Cette installation permettra à la municipalité d'Edmonton d'améliorer et d'élargir ses services animaliers, et de les regrouper sous un même toit. Semblable à un campus, l'installation offrira un guichet unique aux clients souhaitant obtenir des services de soins et de contrôle publics et privés.

« Les habitants de la région d'Edmonton profiteront des services offerts par le nouveau centre de services animaliers, a indiqué le député provincial Bhardwaj. Cette installation sera conçue, construite et exploitée d'une manière écologique, conformément à l'importance qu'accorde la population de l'Alberta à l'environnement. »

Le nouveau centre de services animaliers sera conçu conformément à une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), catégorie argent. Il sera équipé de systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage à

rendement élevé, de systèmes d'éclairage naturel et écoénergétique et d'un procédé commun de collecte d'eau de pluie. L'installation comprendra un lieu d'hébergement pour les animaux, un espace à bureaux et un personnel chargé d'appliquer les arrêtés municipaux régissant les services animaliers.

« Nous sommes reconnaissants au partenariat du FIMRCA d'investir un montant supplémentaire de 5,9 millions de dollars dans le projet du nouveau centre de services animaliers, a déclaré Stephen Mandel, maire d'Edmonton.

L'investissement annoncé aujourd'hui – pour un coût total de projet d'environ 8,6 millions de dollars – permettra aux citoyens d'Edmonton d'obtenir les meilleurs soins possibles pour leurs animaux domestiques, et autres, qui contribuent énormément à notre qualité de vie. En installant ce nouveau centre au même emplacement que la Société protectrice des animaux, nous réduisons l'empreinte écologique des installations et améliorons la qualité des soins prodigués aux animaux qui sont transférés d'un bâtiment à l'autre. Les normes environnementales avant-gardistes permettront à la municipalité de maintenir ses frais de fonctionnement les moins élevés possible durant les années à venir. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au Fonds; les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. En avril 2007, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

Personnes-ressources :

Rohit Sandhu
Gestionnaire des communications p. i.
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780-495-8570

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère des Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780-415-1841

Jason Darrah
Communications avec les entreprises
Ville d'Edmonton
Tél. : 780-496-4114
Cell. : 780-920-4394

Document d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville d'Edmonton

Centre de gestion de la faune

Coût total du projet : 8 692 000 \$

Investissement conjoint fédéral-provincial : 2 809 200 \$

Contribution de la ville d'Edmonton : 5 883 000 \$

Le centre de services animaliers sera conçu et construit conformément à une certification et une inscription LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), catégorie argent. Il sera équipé de systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage écoénergétiques et d'une enveloppe extérieure destinée à recevoir le plus de lumière naturelle possible. L'installation comprendra un lieu d'hébergement pour les animaux, un espace à bureaux et un personnel chargé d'appliquer les arrêtés municipaux concernant les animaux.

LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)

Le LEED est un programme de certification par un tiers et une norme de référence qui est acceptée à l'échelle nationale dans le domaine de la conception, de la construction et de l'exploitation de bâtiments écologiques à rendement élevé. Le LEED Green Building Rating System™ est une norme facultative fondée sur le consensus qui favorise et certifie la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments écologiques.

En 2007, la municipalité d'Edmonton a adopté une politique qui consiste à imposer les normes LEED dans la construction de tous les nouveaux bâtiments. Les projets actuels sont les suivants :

Projets inscrits

- Services animaliers – étape de la conception
- Argyll Velodrome & Sports Centre - étape de la conception
- Casernes de pompiers n^{os} 5 et 11 - étape de la conception
- Ft. Edmonton Administration – étape de la conception
- Bibliothèque Lois Hole - en construction – terminée à l'automne 2007
- St FX Field House - étape de la conception
- Centre récréatif communautaire du Sud-Ouest – début de la construction
- Garage d'autobus du Sud-Ouest - début de la construction

Projets certifiés

- SE Police Station (or)

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, et de s'assurer que tous les citoyens des collectivités grandes, petites et éloignées de la province profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement à la vigueur de la croissance économique et à la qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au Fonds; les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA est consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition des municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars a aussi été mis à la disposition des municipalités pour des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion a élaboré ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 mai 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.